

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 2 (1893)
Heft: 42

Vereinsnachrichten: Schweizer Hotelier-Verein : ordentl. Generalversammlung = Société Suisse des Hôteliers : l'Assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 14. Oktober 1893.

Bâle, le 14 Octobre 1893.

Erscheint Samstags.

Paraissant le Samedi.

N^o 42.

Abonnement:

Schweiz:
Fr. 6.— jährlich.
Fr. 2.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abnommt:
Fr. 8.— (Mk. 4.—) jährlich.
Vereinmitglieder
erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

20 Cts per 1spaltige Petit-
soile oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
entsprechenden Rabatt.
Vereinmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Abonnements:

Pour la Suisse:
Fr. 6.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.
Pour l'étranger:
Envoi sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 8.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Annances:

20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

2. Jahrgang

2^{me} ANNEE

Organ und Eigentum

des

Schweizer Hotelier-Vereins.

Organe et Propriété

de la

Société Suisse des Hôteliars.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hotelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hotelrevue Bâle.“

Schweizer Hotelier-Verein.

Die Tit. Mitglieder werden hiermit zur Teilnahme an der diesjährigen

ordentl. Generalversammlung

eingeladen, welche auf Samstag den 28. Oktober 1893, Vormittags 10^{1/2} Uhr, im grossen Rathsaussale in Neuenburg anberaumt ist.

Die Tagesordnung hiefür ist folgende:

1. Geschäftsbericht.
2. Jahresrechnung.
3. Wahl zweier Rechnungs-Revisoren.
4. Festsetzung des Jahresbeitrages und des Budgets pro 1893/94.
5. Mitteilungen über die fachliche Fortbildungsschule.
6. Ruhetagsfrage.
7. Eingabe des Vereins schweiz. Geschäftsreisender bezüglich Abschaffung der Trinkgelder.
8. Landesausstellung in Genf 1896.
9. Bestimmung des Ortes für die nächste Generalversammlung.
10. Persönliche Anregungen.

Nach den Verhandlungen findet um 1 Uhr mittags ein gemeinschaftliches Mittagessen à 4 Fr. per Couvert ohne Wein statt.

In der „Hotel-Revue“ vom 21. Oktober werden, wenn nötig, weitere auf die Versammlung bezügliche Mitteilungen enthalten sein.

In Erwartung zahlreicher Beteiligung zeichnet mit kollegialem Grusse

Luzern, den 10. Oktober 1893.

Für den Vorstand des Schweizer Hotelier-Vereins:

Der Präsident:

J. Döpfner.

Société Suisse des Hôteliars.

Messieurs les Sociétaires sont convoqués à

l'Assemblée générale ordinaire

qui se réunira le Samedi 28 Octobre 1893 à 10 heures et demie dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville à Neuchâtel.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapport de gestion.
2. Comptes annuels.
3. Election de deux commissaires-vérificateurs.
4. Fixation du montant de la cotisation annuelle, ainsi que du budget de l'exercice 1893/94.
5. Communications relatives à l'Ecole professionnelle.
6. Question des jours de repos.
7. Pétition de la société suisse des voyageurs de commerce concernant l'abolition des pourboires.
8. Exposition nationale de Genève en 1896.
9. Désignation du lieu de la prochaine Assemblée générale.
10. Propositions individuelles.

A l'issue de l'Assemblée, soit à 1 heure après-midi, dîner en commun à fr. 4 par couvert sans le vin.

Les communications ultérieures se rapportant à l'Assemblée générale seront publiées, le cas échéant, dans l'„Hotel-Revue“ du 21 Octobre.

Dans l'espoir d'une participation nombreuse, nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Lucerne, le 10 Octobre 1893.

Pour le Comité de la Société Suisse des Hôteliars:

Le Président:

J. Döpfner.

Zu Gunsten der Fachschul-Bibliothek

sind bei der Redaktion eingegangen:

Von den HH. H. Brunner-Legler und Mathias Brunner jun., Hotel Glarnerhof Glarus; Handbuch des Weinbaues und der Kellerwirtschaft.

Von Herrn H. Häfeli, Hotel Schwanen Luzern: 100 Fr. an Baar zur Anschaffung von Landkarten und Globus.

Von Herrn C. Stähle, Hotel Thunerhof Thun: 1. Der Weinstock und der Wein. 2. Der Gastronom. 3. Die Hotelbuchführung. 4. Le Glacier Impérial. 5. Das Hotel, seine Verwaltung und Bedienung. 6. Die bildenden Künste und das Kunstgewerbe in der Schweiz.

Von Herrn F. Berner, Hotel Euler Basel: 1. Switzerland Pictorial and Poetical. 2. Der festlich gedeckte Tisch oder die Kunst des Serviettenbrechens. 3. Appletons European Guide Book I. & II. Band. 4. Hotels of Europe, America, Asia etc., 2 Bände.

Obige Schenkungen werden hiemit bestens dankt und weitere Gaben gerne entgegengenommen.

Es sei hier noch speziell hervorgehoben, dass auch mehrfache Zusendungen ein und desselben Werkes willkommen, ja sogar erwünscht sind.

Die Redaktion.

A Messieurs les Sociétaires.

Dans le but de créer une bibliothèque destinée aux élèves de l'Ecole professionnelle d'Ouchy, dont l'inauguration est fixée comme on sait au 15 courant, nous ouvrons dans nos colonnes une collecte et prions

à cet effet tous les Sociétaires de bien vouloir disposer en faveur de cette institution des ouvrages sur la matière dont ils possèdent plusieurs exemplaires ou dont ils n'ont plus l'emploi.

Chacun sans doute est à même de participer à cette œuvre d'encouragement pour l'Ecole et ses élèves; en effet qui ne conserve dans les profondeurs de quelque bahut et depuis bien des années, les nombreux produits de la littérature spéciale à sa profession? Et qui, à notre époque de lumières et de culture, ne se sera rendu acquéreur, dès sa publication, d'un ouvrage quelconque traitant savamment d'une ou de plusieurs questions touchant à l'industrie hôtelière? Et dire que plus d'un, peut-être même avant de l'avoir lu, a voué ce volume à un oubli éternel!

Que chacun donc veuille prendre la peine de passer en revue sa bibliothèque et, obéissant à ses pensées généreuses, sacrifier sur l'autel de l'Ecole d'Ouchy, les livres qui lui paraîtront appropriés au but proposé! Et même, que personne ne recule devant une perquisition dans son galetas, dans les vieilles malles ou armoires, voire même dans les arcanes d'une librairie moderne! On découvrira sûrement dans un coin ou dans l'autre quelque livre ou brochure intéressant et instructif, peut-être aussi des cartes alpines, cartes de chemins de fer, etc., toutes choses qui seront reçues avec reconnaissance tant par le corps enseignant que par les élèves de l'Ecole professionnelle.

Nous prions Messieurs les Sociétaires d'envoyer leurs dons à la Rédaction de l'„Hotel-Revue“, qui les fera parvenir à leur adresse et les publiera dans cette feuille avec les noms des généreux donateurs.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre entier dévouement.

La Rédaction.

La réclame.

„L'Echo du Monde Elégant“.

Telle est l'enseigne d'une feuille qui se publie à Paris, 6 Avenue Trudaine, et dans laquelle nous reconnaissons un journal condamné l'an passé par les tribunaux de Cannes pour abus du titre d'une feuille paraissant dans cette ville, „Le Monde Elégant“. La lettre ci-dessous adressée à l'un de nos sociétaires, donnera à nos lecteurs une idée des expédients dont „L'Echo du Monde Elégant“ se sert pour accroître le nombre de ses abonnés.

Paris, le 24 septembre 1893.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer avec la présente un exemplaire de notre journal dans lequel nous avons inséré depuis quelque temps votre excellent hôtel, sous notre rubrique: Hôtels recommandés.

Nous pensons, Monsieur, que vous voudrez bien accepter de continuer cette insertion en souscrivant un abon-